



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM ILLKIRCH GRAFFENSTADEN 144 ROUTE DE LYON ILLKIRCH GRAFFENSTADEN 67401 ILLKIRCH CEDEX déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

RGM HOLDING elle-même représentée par Madame METZGER Rose-Marie, représentant de la société EXPER'UP S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe RUE DE LISBONNE 67170 BERNOLSHEIM, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

RGM HOLDING

Nombre d'actions : 10 000

Somme versée : 10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 25 juin 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
(Cachet et signature)

